

Méthodologie de la formation

QU'EST-CE QUE LA FORMATION AU CABINET PROPULSE ?

Les formations alternent apports théoriques, des expérimentations avec des exercices expérientiels et des mises en situation concrètes pour s'approprier de nouvelles acquisitions de compétences. Ces échanges sont enrichis par les apports d'expériences de chacun.

Toutes les étapes de l'apprentissage sont présentes avec des conditions adaptées pour favoriser son acquisition à long terme : des étapes d'entraide, de partage, d'échec, de réussite, et de prise de connaissances.

LES BÉNÉFICES DE LA FORMATION :

- + Elaborer un plan d'actions personnel sur les priorités identifiées pendant la formation
- + Repartir avec l'envie de mettre des nouvelles actions concrètes en place au sein de sa structure
- + Une meilleure compréhension de soi-même et de ce qui entoure les participants
- + Apports concrets, en lien avec le quotidien, rendant plus facile la mise en application des actions identifiées pendant la formation
- + Les idées claires sur ce qu'on a envie de mettre en place pour faciliter le passage à l'action
- + Vivre une expérience transformante
- + Acquérir des connaissances pratico-pratiques en lien avec le terrain



COMMENT ÇA MARCHE ?



1. **Un rendez-vous avec notre chargée d'affaires**
2. **Elaboration d'un cahier des charges avant la formation**
3. **Proposition d'un devis**
4. **Evaluation au début et à la fin de la formation**
5. **Apport de contenu**
6. **Mises en situation**
7. **Suivi de la formation**

LES PLUS DU CABINET PROPULSE

- Une équipe de coachs et de formateurs expérimentés
- Un accompagnement professionnel sur mesure adapté à votre équipe, vos objectifs, votre culture et votre histoire
- Des coachs d'équipes, certifiés par l'ICF (International Coaching Federation) et l'EMCC (European Mentoring and Coaching Council)
- Des méthodes éprouvées
- Une large boîte à outils pour tous les collaborateurs de l'entreprise
- Une culture de l'excellence et de la réussite au service de nos clients depuis 2008
- Une garantie "satisfait ou invité"

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPÉTENCES



Coaching & Formation - Orientation & Mobilité - Evaluation & Audit

Cabinet PROPULSE, 30 Bd Heurteloup - Immeuble Transparence - 37000 TOURS - Tél. 02 47 61 61 61
SARL au capital de 133 980 € - SIRET 509 658 795 00026 - APE 7022Z - TVA intra FR26 509 658 795